

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AMIS DE L'ARBOUSIER

30 AVRIL 2025

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS - ANNÉE 2024

Cette AG vient clore la quatrième année d'activité du café dans sa formule actuelle, lancée en 2021 sur l'initiative de l'équipe municipale après consultation des habitants de Belvézet. Rappelons que le projet vise à construire collectivement un nouveau type de lieu public combinant des espaces de convivialité et de rencontre, de bar et de petits services, et d'expression artistique et culturelle en lien avec les associations du village. L'association des Amis de l'Arbousier a été investie par la commune de la mission de faire vivre ce projet d'intérêt général, sur un site et dans des locaux appartenant à la collectivité municipale.

Afin d'articuler au mieux les rôles et les responsabilités, la gouvernance de l'Arbousier repose sur un trépied :

- la municipalité, au nom de la commune, met les lieux à disposition, apporte une aide logistique et financière et porte la responsabilité globale de l'expérimentation ;
- le comité de pilotage fonctionne comme une commission municipale ouverte à tous les habitants et associations du village. Il a vocation à être force de proposition pour le présent et le futur du « site Arbousier » au sens large, incluant, outre le bar et sa terrasse, la future cuisine, le théâtre de verdure, le parking adjacent, le jardin et la salle polyvalente ;
- enfin, l'association des Amis rassemble des habitants bénévoles sans lesquels la mise en œuvre du projet ne se ferait pas ; elle est chargée de gérer au quotidien et d'animer l'espace de l'Arbousier, ce qui inclut le bar, la terrasse et désormais aussi la cuisine.

Son objet, le projet qu'elle porte et ce mode de gouvernance font des Amis de l'Arbousier une association très spécifique, différente des autres associations du village.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'impliquer en fonction de leur disponibilité et de leur envie, nous avons mis en place en 2024 une organisation à trois cercles concentriques qui s'est révélée à l'usage plutôt efficace.

Le noyau central est celui du conseil d'administration. C'est la gouvernance de l'association, composée, selon nos statuts, d'administrateurs élus pour un mandat d'un an et d'un représentant de la municipalité membre de droit. Il n'est pas nécessaire de s'impliquer dans la gestion quotidienne de l'Arbousier pour être membre de cette instance qui se réunit trois à quatre fois par an au maximum.

Le deuxième cercle est formé par l'équipe de gestion, composée à ce jour de huit personnes qui « font tourner » l'Arbousier en prenant en charge les différents aspects de son fonctionnement

(gestion des approvisionnements, liaison avec les salariés, organisation et suivi des animations, communication, etc.).

Enfin, un troisième cercle, les "amis de l'Arbousier", est constitué d'un ensemble de personnes - une vingtaine à ce jour - qui ne souhaitent pas s'investir pleinement dans le fonctionnement du café ou n'ont pas le temps de le faire, mais qui sont d'accord pour venir en renfort ou donner des coups de main occasionnels en fonction de leur disponibilité.

Tout cela marche assez bien, la communication se fait de façon assez fluide via les réseaux sociaux ou le téléphone. Reste que l'association a besoin de nouvelles forces vives, aussi les adhérents désireux rejoindre l'un ou l'autre de ces groupes sont-ils les bienvenus.

BILAN DE L'ANNÉE

L'Arbousier a été ouvert de façon régulière du 15 juin au 15 septembre, 6 jours par semaine, sur deux créneaux horaires : le matin (sauf le lundi) de 8h30 à 12h et le soir (excepté le dimanche) de 19h à 21h30 avec une prolongation jusqu'à 23h du 1^{er} juillet au 31 août. En dehors de la saison estivale, le bar et sa terrasse ont accueilli les habitants tous les dimanches matin et lors d'événements organisés ponctuellement. De façon exceptionnelle, le lieu a été totalement fermé à partir de la fin septembre en raison du démarrage des travaux de la cuisine.

Le service au comptoir a été assuré pendant l'été grâce à l'embauche de salarié.e.s en contrat saisonnier, Mylène et Pierre en juin et juillet, puis Mylène et Béatrice en août et septembre. Leurs emplois cumulés, représentant 1,4 temps plein au total, ont permis de couvrir toute l'amplitude des horaires d'ouverture au public. Un grand merci à tous les trois pour le travail accompli.

L'offre de consommations au bar a été complétée par différentes formules de restauration - outre les brunchs préparés chaque premier dimanche du mois par les bénévoles de l'association, des planches de charcuterie et fromage ont été servies par les salariés et, à sept reprises, des repas sur réservation ont été proposés en soirée par des cuisiniers invités. Tous les lundis, Stéphane et ses pizzas ont été également au rendez-vous.

Comme chaque année, la terrasse de l'Arbousier et le théâtre de verdure ont accueilli parallèlement un riche programme d'animations portées par les Amis de l'Arbousier ou d'autres associations du village (voir en annexe). Ce programme a été mené en concertation avec la municipalité et avec la volonté de diversifier les événements pour essayer de s'adresser au public le plus large.

Même continuité en matière de services aux habitants, avec la commande de pain au bar, la mise à disposition de journaux locaux, un accès wifi gratuit, des jeux en libre-service, une « boîte à livres » et un groupe de covoiturage.

L'information sur l'actualité du café et les rendez-vous à venir a largement circulé par différents canaux : affiches dans le village, prospectus dans les boîtes aux lettres, annonces sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la mairie. Nous avons à ce jour près de 300 noms sur la liste de contacts email de l'association. Un seul numéro de la *Lettre de l'Arbousier* a été diffusé en mars 2024, la question se pose de savoir s'il faut reprendre une diffusion régulière.

La fréquentation n'a pas été chiffrée, mais elle a sensiblement baissé par rapport à l'année précédente. Tout l'été elle est restée plus forte le soir que le matin, surtout lorsque des animations

étaient proposées, et elle a globalement fléchi à partir de la deuxième quinzaine d'août. Les événements qui ont drainé le plus de monde ont été les brunchs du dimanche matin, les dîners sur réservation, et dans un autre registre les concerts et plus généralement les soirées musicales.

LA GESTION DU CAFÉ

D'une manière générale, la gestion de l'Arbousier, dans le droit fil des années précédentes, a visé à concilier trois objectifs : maintenir des prix bas accessibles à tous, tout en offrant des services de qualité aux habitants et en préparant l'avenir.

Les marges volontairement limitées ont permis de maintenir des tarifs de consommations sensiblement inférieurs à ceux pratiqués dans la région. L'association a par ailleurs poursuivi ses investissements en matériels, avec notamment l'achat d'une armoire réfrigérante pour les boissons, d'un coffre-fort, d'étagères pour la réserve, d'ustensiles de cuisine, ainsi que de tables et de chaises acquises d'occasion pour compléter le mobilier de la terrasse.

Les recettes ont été en recul par rapport à l'année 2023, en raison de la moindre fréquentation, un phénomène qui, il faut le noter, n'est pas propre à l'Arbousier : les enquêtes confirment que les Français, d'une manière générale, ont été moins souvent au café et au restaurant l'an dernier qu'auparavant, et qu'ils ont moins dépensé lorsqu'ils s'y sont rendus.

Grâce à la contribution des bénévoles et à l'aide financière de la commune, l'exercice comptable 2024 a été néanmoins bouclé avec un résultat proche de l'équilibre (voir document joint).

Quelques mots sur le modèle économique de l'Arbousier :

Il s'agit d'un modèle tout à fait original - et même, on l'a dit, expérimental. Il ne correspond ni à une gestion commerciale classique, ni à un service public, ni à un fonctionnement associatif habituel. En fait, c'est une combinaison des trois, avec :

- un apport de la collectivité publique communale qui fournit le site, les locaux, la licence et une aide financière,
- un apport commercial constitué des recettes tirées de la vente de consommations,
- un apport associatif sous forme de bénévolat. Le temps de travail annuel effectué gratuitement par les bénévoles peut être évalué à 1500 h au minimum, équivalant (sur la base d'un taux horaire de 15 €/h) à une ressource de 22500 € qui peut être mise en regard de la dotation de 6000 € attribuée par la commune. Rappelons qu'il s'agit d'un bénévolat total, assorti d'aucune forme de rémunération ou d'avantage, sinon parfois une boisson gratuite dans les heures de travail.

L'Arbousier tel qu'il a été voulu par les habitants du village ne serait pas viable sans ces trois types de ressources.

C'est ce modèle d'économie mixte qui permet d'offrir un service d'intérêt général dont le coût serait prohibitif s'il ne reposait que sur les ressources publiques. Un service d'intérêt général qu'un commerce ordinaire ou une association classique n'auraient ni la vocation ni les moyens d'assurer.

Pour autant, certains peuvent juger que l'Arbousier coûte trop cher à la collectivité. Il n'y a pas lieu d'ouvrir ici à ce sujet un débat qui relève du conseil municipal et du comité de pilotage. Deux remarques cependant :

- d'une part, ce coût, quelle que soit la manière de le calculer, doit être mis en rapport avec les bénéfices pour notre petite communauté, en termes de maintien ou de création de lien social, d'animation du village, de services rendus et de valorisation de l'image de Belvézet. Une autre façon d'aborder les choses consiste à se demander ce que Belvézet perdrait si l'Arbousier n'existait plus, ou si le lieu était privatisé.

- d'autre part, sans forcément chercher à remettre en question le modèle économique, les modalités concrètes de gestion du café peuvent et doivent bien sûr être discutées, dans le but d'améliorer autant qu'il est possible les résultats comptables. Il existe sans doute des leviers pour cela, même s'ils ne sont pas très nombreux (augmenter les prix, simplifier la carte des consommations, réduire les jours et horaires d'ouverture, aller chercher des subventions, augmenter la fréquentation...). Tous ceux et celles qui sont désireux d'en parler peuvent le faire dans le cadre du comité de pilotage, ils ou elles peuvent aussi participer à la gestion de l'Arbousier en rejoignant l'association.

LES PERSPECTIVES

La saison estivale 2025 démarrera le 15 juin pour se clore le 15 septembre.

La programmation des événements festifs ou culturels pour les mois à venir reste en grande partie à construire avec les autres associations du village et la commune. Rappelons que si l'association des Amis a toute légitimité pour proposer ou organiser elle-même des animations, sa vocation première est de gérer un lieu qui permet d'accueillir dans de bonnes conditions les initiatives des habitants, qu'elles soient exprimées individuellement ou collectivement. Tous ceux qui souhaitent participer y sont accueillis à bras ouverts, de même que leurs propositions. L'Arbousier appartient à tout le monde, c'est donc à chacun de s'en emparer pour le faire vivre à sa façon : c'est à cette condition que notre café communal et associatif deviendra véritablement un lieu fédérateur. Il s'agit de faire en sorte que demain, plus personne ne soit fondé à dire "L'arbousier ce n'est pas pour moi".

Le fait majeur de l'année va être l'ouverture de la cuisine dont la construction devrait s'achever fin juin ou début juillet. Cet équipement aux normes professionnelles va être un bel outil pour notre association et pour tout le village. Il va faciliter la préparation des brunchs et des planches de l'Arbousier, mais surtout élargir le champ des possibles en permettant d'imaginer collectivement toutes sortes de nouvelles activités autour de la cuisine et de l'alimentation.

L'ouverture de la cuisine peut être aussi l'occasion de pousser la réflexion sur l'évolution de l'offre de services portée par l'Arbousier : comment améliorer l'existant ? Faut-il tout garder ? Quels nouveaux services proposer et comment associer les habitants du village à ce choix ?

Enfin, la création de cette cuisine et le réaménagement de la terrasse s'inscrivent dans une autre réflexion, plus large, engagée par la municipalité sur le devenir à moyen terme du site de l'Arbousier. Dans ce cadre, on peut imaginer une relance possible du projet de jardin, resté pour l'instant en jachère.

Annexe 1 : les événements à l'Arbousier en 2024

14/4 - Concert Sol Hess et Keith Kouna avec les Agités du local
28/4 - AG de l'association des Amis de l'Arbousier
31/5 - AG et repas de la Société communale de chasse
02/6 - Concert Winston Band avec les Agités du local
15/6 - Ouverture de la saison estivale et repas thaï
23/6 - Concert des Vox Trotters
27/6 - Repas indien
03/7 - Concert Yoanna avec les Agités du local
11/7 - Repas indien
18/7 - Soirée « l'Arbousier en chantant »
19/7 - Exposition « L'eau à Belvézet » avec De Quoi on se Mêle
25/7 - Théâtre « 1800 tours/minute », Clara Verquin seule en scène
26/7 - Repas de l'Atelier Gourmand
30/7 - Concert Techno Brass avec les Agités du local
08/8 - Repas de l'Atelier Gourmand
10/8 - Fête de l'association Méandres
12/8 - Blind test musical
16/8 - Atelier « cuisine des aubergines » avec De Quoi on se Mêle
21/8 - Repas de l'Atelier Gourmand
22/8 - Soirée « l'Arbousier en chantant 2 »
30/8 - Théâtre « Gloire et cailloux », Notsch seule en scène
01/9 - Vide-grenier de l'association Poule House
06/9 - Repas de l'Atelier Gourmand
07/9 - Atelier couture avec l'association Frippo
20/9 - Repas de clôture de la saison et blind test dansant
... sans oublier les grands brunchs de l'Arbousier chaque premier dimanche du mois de janvier à septembre, ni les pizzas de Stéphane tous les lundis d'été.

Annexe 2 : le bilan financier 2024

BILAN FINANCIER 2024 - LADA

DEBIT		CREDIT	
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
		<u>Report résultat</u>	7 404,78 €
ACHATS		RECETTES VENTES	
Consommables	15 119,67 €	Recettes	22 246,26 €
Fournitures	954,86 €		
		2 231,51 €	
SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS	
Frais de banque	108,92 €		
Honoraires	286,16 €	Mairie	6 000,00 €
Internet téléphone	431,70 €		
Assurance	168,40 €		
formation	426,95 €		
CHARGES PERSONNEL		AUTRES	
Salaires	7 269,38 €	Adhésions	200,00 €
Charges	3 208,27 €	Remboursement	144,00 €
AUTRES			
	233,80 €		
TOTAL		TOTAL	
	28 208,11 €	2 231,51 €	35 995,04 €
<u>Benevolat</u>	22 500,00 €	<u>Benevolat</u>	22 500,00 €
TOTAL	50 708,11 €	2 231,51 €	58 495,04 €
		<u>Resultat</u>	5 555,42 €